

## Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL

### Mercredi 31 Mai 2023 à 19h00

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un du mois de mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRION, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Maire.

#### Assistaient à la séance :

M. Philippe PETIT, Mme Julie CARRA, M. Philippe MAUNY, Mme Barbara COQUILLE, M. Bruno COMMENGE, M. Bernard LECESTRE, Mme Claire LETHIMONNIER, Mme Carinne QUENISSET, Mme Séverine COMMEAU et M. Benoît COPPIN.

#### Absents excusés :

M. Jimmy BORET  
Mme Florence SYLVESTRE (pouvoir à M. PETIT)  
M. Christian ROUIF (pouvoir à M. MAUNY)  
M. Frédéric MALÈRE  
M. Éric SÉGADO (pouvoir à Mme COMMEAU)

Secrétaire de Séance : Mme Séverine COMMEAU, élue à l'unanimité

Assiste également : Mme Cindy FERREIRA, secrétaire de mairie

Le quorum étant fixé à 8 membres présents, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

#### Procès-verbal de la séance du 04 avril 2023

Le procès-verbal de la séance du 04 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'insérer à l'ordre du jour un sujet supplémentaire :  
« COLLÈGE DE DÉONTOLOGIE MUTUALISÉ DE L'ÉLU A L'ÉCHELLE DE LA CCJ » - **Adoptée**

#### Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour de la séance présenté est adopté à l'unanimité

#### Ordre du jour :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Commune : compte administratif 2022, affectation des résultats
- Commune : budget primitif 2023
- Logiciel comptable : changement
- Remboursement de frais à un élu
- Assainissement : décision modificative
- Eau potable : décision modificative
- Eau potable : non-valeurs
- Eau potable : RPQS 2022
- SMBVA : projet de révision du SAGE de l'Armançon
- Cimetière : tarifs columbarium n°2
- Fédération Eaux Puisaye Forterre : évolution du périmètre
- CDG 89 : RSU (Rapport Social Unique)
- RadYonne : partenariat
- Informations communautaires
- Informations et Questions diverses

#### DÉLIBÉRATIONS PRISES :

- 2023-MAI-043 : Commune : compte administratif 2022, affectation des résultats - **Adoptée**
- 2023-MAI-044 : Commune : budget primitif 2023 - **Adoptée**
- 2023-MAI-045 : Logiciel comptable : changement - **Adoptée**
- 2023-MAI-046 : Remboursement de frais à un élu - **Adoptée**
- 2023-MAI-047 : Eau potable : non-valeurs - **Adoptée**
- 2023-MAI-048 : Eau potable : RPQS 2022 - **Adoptée**
- 2023-MAI-049 : SMBVA : projet de révision du SAGE de l'Armançon - **Adoptée**
- 2023-MAI-050 : Cimetière : tarifs columbarium n°2 - **Adoptée**
- 2023-MAI-051 : Fédération Eaux Puisaye Forterre : évolution du périmètre - **Adoptée**
- 2023-MAI-052 : CDG 89 : RSU (Rapport Social Unique) - **Adoptée**
- 2023-MAI-053 : Collège de déontologie mutualisé de l'élu à l'échelle de la CCJ - **Adoptée**
- 2023-MAI-054 : RadYonne : partenariat – **Refusée**